



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droits d'auteur

Question écrite n° 96405

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'acquittement des redevances Sacem par les petites associations. Le tissu associatif dénonce régulièrement les sommes importantes exigées par la Sacem liées à l'usage d'œuvres musicales à la suite de l'organisation de festivités. Ces manifestations ayant pour but d'animer le cœur de quartiers et de villages, leurs bénéfices permettent de combler le budget annuel de l'association. Il souhaite savoir si un régime dérogatoire est envisagé afin d'adapter les redevances de manière proportionnelle aux ressources bien maigres des petites associations.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96405

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 24 janvier 2017

Question publiée au JO le : [7 juin 2016](#), page 4927